

SALAIRES - EMPLOI - RETRAITES PROTECTION SOCIALE - SERVICE PUBLIC



Le 11 octobre, la **colère sociale** doit s'exprimer !

Réunies le 1^{er} septembre, la CGT, la CFTD, l'UNSA, la FSU et Solidaires ont décidé d'une journée nationale d'action interprofessionnelle le mardi 11 octobre 2011 et appelé à mettre partout en débat les modalités d'action (manifestations, rassemblements, arrêts de travail, etc.).

Le gouvernement a annoncé le 24 août un nouveau plan d'austérité censé réduire « le déficit de la France ». L'intersyndicale en dénonce le caractère injuste puisqu'une nouvelle fois, ce sont les salariés et les ménages qui supportent principalement ce nouveau tour de vis. En effet, les diverses mesures annoncées pesant sur les salariés et les familles représentent 6,1 milliards d'euros. Les entreprises sont mises à contribution à hauteur de 2,9 milliards et les hauts revenus pour 980 millions.

L'urgence sociale appelle l'action pour imposer d'autres choix !

Tout augmente sauf les salaires !

En raison des choix désastreux du gouvernement, la situation salariale dans la Fonction publique atteint un niveau inégalé de dégradation. Pour la première fois depuis la Libération, les agents de la Fonction publique se voient imposer deux années consécutives de gel de la valeur du point d'indice. La perte de pouvoir d'achat de celui-ci s'élève désormais à 11% depuis 2000.

En 2008, année de la mise en place de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA), le salaire net moyen des agents territoriaux (primes et promotions comprises) a baissé de 0,6% (-1,6% en catégorie A, -1,3% en B et -0,4% en C). En

2008, l'inflation a été de 2,8% et la hausse de la valeur du point limitée à 0,8%.

Versée à 74 000 agents, soit 4% des effectifs, la bien mal nommée GIPA n'a donc en rien enrayeré la perte de pouvoir d'achat de l'ensemble des

agents. Sur la période 2004-2008, primes et promotions comprises, 25% des territoriaux ont eu une progression salariale inférieure à l'inflation.

Sans changement de cap, la dégringolade va continuer compte tenu des prévisions d'inflation. La hausse de la cotisation retraite imposée par le gouvernement et le Medef va amplifier cette baisse. Et pourtant, contre toute logique, le gouvernement s'efforce de faire croire que sa politique salariale garantirait le pouvoir d'achat des agents.

**La vérité, c'est que
la politique salariale
du gouvernement
ampute notre pouvoir d'achat !**

Comme conditions de la qualité du service rendu aux usagers et de la juste reconnaissance de notre travail, la CGT revendique :

- 1 L'augmentation du point d'indice, le rattrapage des pertes accumulées et la valeur du point comme élément essentiel du pouvoir d'achat avec le retour à un système d'indexation sur l'inflation.
- 2 La fin des inégalités salariales femmes/hommes.
- 3 L'arrêt des politiques d'individualisation des rémunérations et la transformation de toutes les primes ayant un caractère de complément salarial en rémunération indicée.
- 4 Un salaire minimum de 1 700 euros.
- 5 La refonte ambitieuse de la grille avec une amplitude de 1 à 4,6 et la reconnaissance des qualifications.

Retraites / Protection sociale : non à la casse orchestrée par le Medef et le gouvernement !

La liste des mauvais coups s'allonge

■ **1^{er} janvier 2011** : modification des conditions d'attribution du minimum garanti pour les fonctionnaires, dont résulte, déjà, pour les fonctionnaires concernés une baisse de la pension qui peut atteindre, dans certains cas, plusieurs centaines d'euros.

■ **1^{er} juillet** : entrée en vigueur du report de l'âge de la retraite pour les salariés (fonctionnaires compris), nés à partir du 1^{er} juillet 1951. Cela va concerner, pour la seule année 2011, plus de 200 000 salariés qui ne pourront accéder à la retraite à 60 ans. Le report d'âge va également concerner les salariés ayant été exposés à la pénibilité, puisque seuls ceux affectés d'une incapacité d'au moins 20 % pourront bénéficier automatiquement du départ à 60 ans.

■ **1^{er} août** : allongement d'un trimestre de la durée de cotisation requise pour l'obtention du taux plein : celle-ci passe de 165 à 166 trimestres pour la génération 1955.

■ **24 août** : annonce du passage de 3,5 à 7% du taux d'une taxe sur les mutuelles qui va entraîner une hausse des cotisations.

Pour la retraite à 60 ans à taux plein pour une carrière complète, pour une protection sociale solidaire et de haut niveau, il faut une autre répartition des richesses !

Emploi public / Service public : une réponse d'avenir !

Depuis 4 ans, le gouvernement a supprimé plus de 100 000 postes de fonctionnaires et prévoit d'en supprimer plus de 100 000 autres d'ici 2013. Le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite met la Fonction publique à genoux, ne lui permettant plus d'assurer ses missions de service public.

Avec la réforme territoriale et l'austérité pour les finances locales, le gouvernement entend généraliser cette politique destructrice.

Exigée depuis plusieurs années par Sarkozy et Fillon, la réduction du nombre d'emplois territoriaux vient, par la voix d'Eric Ciotti, député UMP et président du Conseil Général des Alpes-Maritimes, de faire l'objet d'un objectif quantifié : la réduction de 10% des effectifs dès 2012, à l'identique de celle décidée dans sa collectivité territoriale. Comme l'affirme le zélé Ciotti : « *Si chaque collectivité de France faisait un effort, on arriverait très vite à une diminution de l'endettement de plusieurs milliards d'euros.* ». **Sur la base d'un effectif actuel de 1 950 119 agents territoriaux, la généralisation de cet objectif conduirait à la suppression de près de 200 000 en 2012 !**

Cette politique aggravera la situation générale de l'emploi, déjà catastrophique avec plus de 4 millions de privés d'emploi et moins d'un chômeur sur deux indemnisé.

En signant le récent protocole d'accord sur la précarité, la CGT a voulu ré-

La crise ? Pas pour tout le monde !

Alors que le gouvernement s'engage à fond dans l'austérité et que le patronat continue de clamer qu'il ploie sous les charges, il faut rappeler que les marges de manœuvre pour augmenter les salaires existent et sont même importantes. 170 milliards d'euros d'aides et d'exonérations sont accordées aux entreprises par l'État et les collectivités territoriales. Les avoirs non déclarés de Français en Suisse étaient évalués en 2007 à 80 milliards. Les États ont su créer un fonds de 750 milliards d'euros pour sauver les banques. La masse des dividendes versés par les entreprises non financières s'élevait à 210 milliards d'euros en 2010, soit l'équivalent d'un tiers de la totalité de la masse salariale des entreprises.

pondre à un mal qui ronge la Fonction publique : le non accès à l'emploi titulaire. Plus de 29% des agents territoriaux ne sont pas titulaires. Le gouvernement tente de nous flouer en écartant du dispositif prévu par le projet de loi de nombreux agents en CDD répondant à des besoins permanents parce qu'ils sont injustement répertoriés en emplois temporaires. La CGT ne veut pas d'une loi au rabais !

La CGT revendique des services publics forts dotés des moyens nécessaires et exercés par des fonctionnaires sous Statut, garantissant pour les usagers : leur traitement égalitaire, l'impartialité des agents et leur indépendance par rapport aux employeurs publics.

La Fédération CGT des Services publics appelle à mettre partout en débat dans les collectivités et secteurs professionnels de son champ la **mobilisation la plus unitaire possible le 11 octobre**, par la participation aux grèves, rassemblements et manifestations.

Elle a déposé un préavis de grève de 24h pour les agents territoriaux.